



FIN DE CDD de 6 mois pour surcroit temporaire d'activité

Par **BLOVICH**, le **21/02/2018** à **12:19**

Bonjour

combien de temps avant la fin d'un CDD nous devons prévenir un salarié si au terme nous ne renouvelons pas le contrat.

CDD de 6 mois pour surcroit temporaire d'activité

merci